



CAHORS

Ville d'art et d'Histoire

(20 000 habitants – Préfecture du Lot)

Recrute par voie de mutation (à défaut lauréat du concours)

UN(E) AGENT DE POLICE MUNICIPALE (H/F)

Grades : Gardien, Brigadier, Brigadier Chef Principal - Catégorie C

La Ville de Cahors est située dans le Lot (46) en Occitanie et compte 20 000 habitants

La région cadurcienne est idéalement située au centre du Sud-ouest, à 1h de Toulouse et à 15 mn de l'échangeur autoroutier Toulouse-Paris.

Grâce à une offre d'infrastructures de transport complémentaire, la mobilité est assurée. Cahors veut réaffirmer fortement son identité. Les différents projets en cours, qu'ils soient culturels, urbains ou paysagers, ont tous pour ambition d'affirmer une image forte, celle d'une ville qui met tout en œuvre pour affirmer ses atouts et les valoriser, en conjuguant exigence de restauration et capacité de création.

Sous l'autorité du Chef de la police municipale et au sein d'une équipe de 13 agents :

Missions :

- Exercer les missions de prévention et de répression nécessaires au maintien de l'ordre public, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques.
- Entretien d'une relation de proximité avec la population et les partenaires.
- Faire appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du maire.
- Constater, d'initiative, les infractions à l'urbanisme, à l'environnement,...
- Surveillance et contrôle des marchés (mercredis et samedis), des foires.
- Assurer et veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies commémoratives (festivités et services d'ordre organisés par la Ville).

Formations demandées :

- Formation Initiale d'Application.
- Formation au maniement des armes : bâtons, G.A.I.L. et P.I.E.
- Secourisme.

Conditions d'exercice :

- Travail en équipe, patrouilles à deux ou à trois, présence sur le terrain prioritaire.
- Patrouilles prioritairement à pied ou à vélo.
- Présence par tous temps à l'extérieur.

- Rythme variable en fonction des événements (festivités, manifestations, etc).
- Bonne condition physique.

Compétences, connaissances et qualités requises :

- Connaissance générale du cadre d'emploi de la Police Municipale.
- Connaissance des procédures judiciaires et administratives liées à la fonction.
- Sens aigu du service public.
- Disponibilité, capacité d'adaptation, discrétion, déontologie, rigueur.
- Qualités rédactionnelles.
- Permis B obligatoire.

Durée hebdomadaire de travail :

- Quotité : Plein temps.
- 1536,5 heures par an.
- Horaires de travail : 8h00 – 13h30 ou 13h00 – 20h00, en alternance.

Contraintes particulières

- Port du gilet pare-balle en intervention.
- Port d'armes de défense.

Lieu d'exercice :

- Périmètre de la commune de Cahors.

Lieu d'embauche :

- Hôtel de ville.

Rémunération statutaire + Régime Indemnitaire + Prime annuelle + Comité des Œuvres Sociales + Participation Prévoyance

Adresser CV détaillé + lettre de motivation, avant le 30 août 2020
à l'attention de Monsieur le Maire de Cahors - Hôtel de Ville - 73 Bd Gambetta –
BP 30249 – 46005 CAHORS Cedex
ou par courriel : recrutement@grandcahors.fr